



23 OCTOBRE 2018

FICHE D'INFORMATION

innate pharma

ELEMENTS SUPPLEMENTAIRES SUR LA TRANSACTION

Éléments marquants pour Innate Pharma :

- Innate Pharma (« Innate » ou la « société ») fait l'acquisition des droits de commercialisation de Lumoxiti, médicament récemment approuvé par la FDA, aux États-Unis et en Europe, devenant une société de biotechnologies intégrée spécialisée en oncologie
- Sur la base des données prometteuses présentées à l'ESMO 2018, AstraZeneca exerce son option pour obtenir la totalité des droits de monalizumab en oncologie avec un paiement de 100 millions de dollars (m\$)
- Élargissant la collaboration existante, AstraZeneca obtient des options sur plusieurs programmes précliniques prometteurs en immuno-oncologie, dont IPH5201 (anti-CD39), avec un paiement initial combiné de 70m\$, validant le leadership d'Innate dans la recherche en immuno-oncologie et lui conservant une exposition économique significative
- L'établissement de la présence commerciale pour Lumoxiti est une première étape vers une franchise autour des maladies rares d'hémato-oncologie, complémentaires avec le candidat propriétaire IPH4102
- AstraZeneca entre au capital d'Innate Pharma à hauteur de 9,8% par le biais de l'émission d'actions nouvelles au prix de 10€ / action
- Les différents termes de l'accord vont renforcer la capacité d'Innate à investir durablement dans son portefeuille et sa plateforme en immunité innée
- La transaction permet de tirer profit des forces de chaque partie, Innate bénéficiant de l'expertise d'AstraZeneca en développement et commercialisation et AstraZeneca tirant partie des capacités R&D de niveau international d'Innate

Aperçu de Lumoxiti :

- Lumoxiti est un traitement récemment approuvé par la FDA ayant reçu le statut de médicament orphelin de la FDA pour le traitement d'adultes présentant une leucémie à tricholeucocytes (« LT ») en rechute ou réfractaire, ayant reçu au moins deux lignes de thérapies systémiques, dont un analogue de nucléosides puriques
- Chaque année, environ 1 000 personnes sont diagnostiquées d'une LT aux États-Unis, dont plus d'un tiers serait éligible à Lumoxiti, sous le label actuel, au cours de leur maladie
- AstraZeneca a annoncé que Lumoxiti coûtera 25 000 dollars par cycle, avec des traitements de six cycles selon le label actuel de la FDA



23 OCTOBRE 2018

FICHE D'INFORMATION

innate pharma

Termes de la Transaction¹ :

Lumoxiti

- Innate recevra la totalité des droits commerciaux aux États-Unis et en Europe (sous réserve de soumission et d'approbation en Europe)
- Innate versera à AstraZeneca un paiement initial de 50m\$ ainsi que des paiements futurs s'élevant jusqu'à 25m\$ et liés à l'atteinte d'étapes commerciales et réglementaires
- Innate et AstraZeneca mettront en place une collaboration à étapes pour la transition des opérations pour Lumoxiti, AstraZeneca étant responsable de tous les aspects de commercialisation aux États-Unis jusqu'à mi-2020 au plus tard, une transition plus rapide étant possible. Innate remboursera les coûts engagés par AstraZeneca avec un partage des coûts en 2019

Monalizumab

- Sur la base des données prometteuses présentées à l'ESMO 2018 et dans le cadre l'accord de collaboration initial annoncé en 2015, AstraZeneca exerce son option pour obtenir la totalité des droits de co-développement et commercialisation en oncologie de monalizumab, l'anticorps anti-NKG2A potentiellement « first-in-class »
- Selon les termes de l'accord, AstraZeneca versera 100m\$ à Innate pour exercer cette option. Innate est éligible à 100m\$ additionnels au démarrage de la première étude de Phase III ainsi que 825m\$ additionnels pour les paiements d'étapes liés à l'atteinte d'objectifs de développement, réglementaires et commerciaux. Les essais cliniques de Phase II et Phase III menés conjointement seront financés à 70% par AstraZeneca et 30% par Innate, avec une limite prédéfinie sur les engagements financiers d'Innate
- AstraZeneca enregistrera toutes les ventes de monalizumab et paiera à Innate des redevances à deux chiffres assises sur les ventes nettes à la commercialisation. Si Innate choisit de co-financer (voir plus haut), l'accord inclut un droit de co-promotion en Europe pour Innate pour un partage des profits à 50% sur le territoire

IPH5201 (anti-CD39)

- AstraZeneca versera un paiement initial de 50m\$ pour l'option de licence exclusive de co-développement et co-commercialisation d'IPH5201 et jusqu'à 835m\$ en paiements d'exercice d'option, paiements d'étapes de développement et commerciales ainsi que des redevances sur les ventes « high single digit and double digit tiered »
- AstraZeneca pourra exercer ces options avant la Phase III
- AstraZeneca sera responsable de tous les coûts de développement jusqu'aux études de Phase III. Innate garde le droit de participer au partage des coûts de Phase III pour obtenir un partage des profits à 50% en Europe

Programmes Précliniques Additionnels

- AstraZeneca versera un paiement initial de 20m\$ pour l'option de licence exclusive pour quatre produits à sélectionner du portefeuille préclinique d'Innate et jusqu'à 855m\$ par

¹ Cf. « Étalement des paiements attendu » pour la mise en place



23 OCTOBRE 2018

FICHE D'INFORMATION

innate pharma

cibles en paiements d'exercice d'option, paiements d'étapes de développement et commerciales ainsi que des redevances sur les ventes « high single digit and double digit tiered »

- Après l'exercice de l'option et jusqu'à la Phase III, AstraZeneca sera responsable de tous les coûts de développement. Innate garde le droit participer au partage des coûts de Phase III pour obtenir un partage des profits à 50% en Europe

Investissement au capital d'Innate Pharma

- AstraZeneca acquiert 9,8% du capital d'Innate par le biais de l'émission de 6 260 500 actions nouvelles, émises au prix de 10€/action
- Les nouvelles actions seront émises en accord avec la résolution 26 votée à l'Assemblée Générale d'Innate Pharma le 29 mai 2018. L'émission des actions nouvelles devrait avoir lieu le ou autour du 25 octobre 2018
- AstraZeneca a pris un engagement de conservation sur les actions nouvelles d'une durée de 180 jours, sous réserve des exceptions habituelles (transfert aux affiliés, offre publique ou cession de bloc approuvée par Innate). Après cette période initiale de 180 jours, et pour une période additionnelle de 180 jours, AstraZeneca s'est engagé à ne vendre ses actions par des ventes ordonnées sur le marché ou des cessions de blocs effectuées par placement privé. AstraZeneca a également accepté une clause de « standstill » d'une durée de 5 ans (qui peut être levée par Innate), sous réserve des exceptions suivantes : maintien de sa participation par AstraZeneca, si un tiers venait à acquérir ou augmenter sa participation au capital au-delà de certains seuils ou lançait une offre publique

Étalement des paiements attendu :

Paiements de 2018

- Innate reçoit au moins 118m\$ de la part d'AstraZeneca en 2018 provenant de :
 - 72m\$ pour l'entrée au capital
 - 26m\$ pour le paiement initial lié à IPH5201
 - 20m\$ pour le paiement initial lié aux autres programmes précliniques

Paiements de 2019

- Innate recevra au moins 124m\$ de la transaction (à l'exclusion de tout autre paiement potentiel éventuel) en 2019, dont :
 - 100m\$ pour le paiement de l'option liée à monalizumab
 - 24m\$ pour le reste du paiement initial lié à IPH5201
- Innate paiera au moins 50m\$ à AstraZeneca pour le paiement initial lié à Lumoxiti en 2019 ainsi que tout paiement additionnel potentiellement dû



23 OCTOBRE 2018

FICHE D'INFORMATION

innate pharma

Résumé des termes financiers liés à chaque produit sous partenariat de cette collaboration² :

D'AstraZeneca à Innate			D'Innate à AstraZeneca
Monalizumab	IPH5201	4 programmes précliniques additionnels	Lumoxiti
<p>Paiement d'exercice d'option : 100m\$</p> <p>Prochain paiement d'étape : 100m\$ payés à l'initiation des essais de Ph III</p> <p>Autres paiements d'étapes de développement et réglementaires : Jusqu'à 400m\$</p> <p>Paiements d'étapes commerciales : Jusqu'à 425m\$</p> <p>Redevances sur les ventes : « High single digit - double digit tiered »</p> <p>Schéma de co-promotion : Innate garde le droit de participer au partage des profits en Europe à condition de co-financer les développements de Ph III</p>	<p>Paiement initial : 50m\$</p> <p>Paiements court-terme et futur exercice d'option : 35m\$</p> <p>Autres paiements d'étapes de développement et réglementaires : Jusqu'à 300m\$</p> <p>Paiements d'étapes commerciales : Jusqu'à 500m\$</p> <p>Royalties : « High single digit - double digit tiered »</p> <p>Autre information : AstraZeneca prend en charge les coûts de développement jusqu'à la Ph III</p> <p>Schéma de co-promotion : Idem monalizumab</p>	<p>Paiement initial : 20m\$ au global</p> <p>Paiement futur d'exercice d'option : 35m\$ par cible</p> <p>Autres paiements d'étapes de développement et réglementaires : Jusqu'à 320m\$ par cible</p> <p>Paiements d'étapes commerciales : Idem IPH5201 pour chaque cible</p> <p>Redevances sur les ventes : Idem IPH5201</p> <p>Autre information : Après exercice et jusqu'à la Ph III, AstraZeneca prend en charge les coûts de développement</p> <p>Schéma de co-promotion : Idem monalizumab</p>	<p>Paiement initial : 50m\$</p> <p>Paiements à court-terme : 10m\$ liés aux ventes 2019 aux États-Unis</p> <p>15m\$ pour soumission réglementaire en Europe</p>

² Cf. « Étalement des paiements attendu » pour la mise en place



23 OCTOBRE 2018

FICHE D'INFORMATION

innate pharma

Disclaimer :

Cette fiche d'information contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Innate Pharma et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Innate Pharma (www.innate-pharma.com).

La présente fiche d'information, et les informations qu'elle contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.